



Yacht Club International de Saint-Raphaël
LES VOILES D'AZUR, 21 AVRIL 2018
Course à durée fixe de grade 5C en golfe de Fréjus

Bulletin d'inscription

Bulletin d'inscription réservé aux bateaux possédant un contrat de jauge OSIRIS, identifiés par un numéro dans la grand 'voile et préinscrits, avec la liste complète de l'équipage (licence COMPETITION obligatoire), sur le site http://www.nvi-ins.fr/ins_regate.

L'inscription ne sera acceptée qu'accompagnée du règlement des droits et reçue ou déposée (boite aux lettres sous la voute de droite) le jeudi 19 avril 2018 à 17 heures au Yacht Club International de Saint-Raphaël, 60, place du club nautique, 83700 SAINT-RAPHAËL.

Les droits requis sont les suivants :

- Frais d'inscription du bateau et de son équipage : 20€
- Buffet campagnard et soirée du samedi soir sur inscription, offert par « JPV-BMW Fréjus » aux équipages, et au prix de 15€ par personne pour les accompagnateurs

Skipper: Nom :	
Prénom :	
N° de licence FFV :	
N° de téléphone :	

Bateau	Nom :	
	N° de voile :	
	Série :	

Nom des accompagnateurs présents à la soirée (15€par personne):

Les documents de course sont consultables sur le site web du YCISR.

Le skipper du bateau affirme être entièrement responsable de l'équipage qu'il embarque à son bord ainsi que de son embarcation. La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En cas d'abandon, il s'engage à prévenir immédiatement l'organisateur sur l'eau de vive voix, par VHF ou par téléphone avec accusé de réception.

Il ne pourra d'aucune façon, pour quelque sinistre ou préjudice que ce soit, rechercher la responsabilité du YCISR ou de l'un ou plusieurs de leurs dirigeants et bénévoles.

« Lu et approuvé » le
Signature :